



Recrutement

Chargé(e) de mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

Contrat de Projet (1 an CDD)

Emploi

Cadre d'emploi : Technicien (cat. B) – Ingénieur (cat. A)

Service : Pôle Technique

Début du poste : avril/mai 2026

Temps de travail : temps plein 35h

Type de contrat : contrat de projet CDD 1 an

Contexte

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au Nord-Ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 39 000 habitants.

Fort d'un territoire dynamique en développement, la Communauté de Communes intervient dans de nombreuses thématiques. La loi MATRAS impose aux EPCI d'élaborer d'ici novembre 2026 un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Ce PICS prépare la réponse pratique aux situations de crise et organise, au minimum :

- La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes ;
- La mutualisation des capacités communales ;
- La continuité et le rétablissement des compétences ou équipements ou services d'intérêts communautaires.

Dans ce cadre et sous la direction du Directeur Général des Services Techniques, vous mettrez en place le PICS de la CCPA en lien avec les 17 communes et les partenaires associés (Préfecture, SDMIS, Syndicat de Rivière, ...).

Missions

Vos missions principales seront les suivantes :

- assurer les missions d'un chef de projet pour aboutir à l'élaboration du PICS qui devra être un document opérationnel de référence en situation de crise sur le territoire
- collaborer avec de nombreux acteurs
- recenser les moyens humains et matériels des 17 communes et de la CCPA
- assurer la continuité de l'exercice des compétences propres à la CCPA
- organiser l'action intercommunale de crise à savoir :
 - o mettre en place une organisation réactive, adaptée à la taille et les capacités, de la CCPA
 - o organiser le poste intercommunal de coordination (PIC) :
- mettre en place les dispositions permettant de faire vivre le PICS à savoir :
 - o mises à jour régulières (annuaires, plans,)
 - o organiser des exercices
 - o former les acteurs au fur et à mesure des mobilités (agents, élus,)

Ce poste de contrat de projet demande une capacité d'adaptation face à tout type d'interlocuteurs.

La personne sera amenée à se déplacer sur le territoire régulièrement, et participera ponctuellement à des évènements et des réunions en soirée ou le weekend.

Profil

Vous êtes issu d'un cursus niveau Bac+2 minimum dans une formation en lien avec la sécurité et la protection des biens et des personnes ou équivalent.

Vous avez une forte envie de travailler au sein d'une collectivité, et en relation avec de multiples partenaires.

Vous êtes à l'aise dans la conduite de projets et les relations humaines.

Compétences attendues :

- Expérience dans le domaine de la sécurité et la protection des biens et des personnes
- Ouvert aux agents contractuels
- Maîtrise des outils informatiques (notion SIG, Pack Office : Word, Excel, PowerPoint, Outlook).
- Connaissances en analyse et gestion des risques.
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement.
- Rigueur, autonomie, force de proposition et sens de l'organisation.
- Qualités relationnelles
- Permis B

Rémunération et conditions de travail

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + actions sociales
- Actions sociales : CNAS, AOC, Ticket Restaurant, Forfait Mobilité Durable, Participation employeur à la Prévoyance, Participation employeur mutuelle santé
- Durée du contrat : 1 an (contrat de projet)
- Véhicule en pool pour les déplacements
- Télétravail possible suivant nécessité de service : 1 jour par semaine (à partir d'un mois de service effectif dans la collectivité)

Lieu de travail : siège de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle – 571 allée Grands Champs 69210 Sain Bel

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation + CV à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr